

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

17 juillet 2014 à 19h00

L'an deux mil quatorze le dix sept juillet dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, le dix juillet deux mil quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle de la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur GUILBOT Johan, maire**.

Présents : BERNARD Danielle, BLAINEAU Pascal, CARRE Liliane, COULON Georges, DUPUY Jean-Claude, FAVREAU Claude, THOMAS Yoann, GIRARD Pascale, LEIGLAT Marc, LIGOUT Catherine, MINETTE Aurélien, OUVRARD Sébastien, PAIN Jacky,

Absents excusés : GAUTRON Bruno

Pouvoirs : GAUTRON B. à GUILBOT J

Secrétaire de séance : Aurélien MINETTE

A l'ordre du jour sont inscrites les questions suivantes :

Approbation du procès-verbal du 20 juin 2014 à l'unanimité

28 - Convention SYDEV – Poste de refoulement Chemin de l'Espinasse

29 - Participation 2014 GRDF

30 - Mise à disposition des Educateurs Sportifs de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine dans le cadre des T.AP.

31 - Participation départementale "Aménagement de sécurité" 2014 (4.562€)

20140717-01 Convention Sydev – Poste de refoulement "Chemin de l'Espinasse"

Monsieur le Maire informe que dans le cadre des travaux d'assainissement collectif, il convient de mettre en place un poste de refoulement sur le Chemin de l'Espinasse et de le raccorder.

Pour ce faire il est nécessaire de signer une convention avec le SYDEV pour cette installation inscrivant une participation communale de 7.686 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le mandat correspondant.

20140717-02 Participation GRDF – Exercice 2014

Monsieur le Maire informe que selon les articles L.233-84 et L.233-86 du Code Général des Collectivités Territoriales, le concessionnaire de réseaux de gaz naturel est tenu de s'acquitter des redevances d'occupation du domaine public. Cette redevance calculée suivant l'emprise et dans la limite du plafond est de 264€.

Monsieur le Maire vous demandera l'autorisation pour demander cette redevance au taux de 100% et d'émettre un titre de recette à la hauteur de 264€ pour l'exercice 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à demander la dite participation à hauteur de 100%,

AUTORISE Monsieur le Maire à émettre le titre correspondant à l'encontre de GRDF pour la somme de 264€.

20140717-03 Aménagement d'un giratoire sur la RD 137 - Demande de subvention au titre des aménagements de sécurité

Monsieur le Maire indique que dans le cadre des travaux d'aménagement du giratoire sur la RD 137, une subvention auprès du Conseil Général avait été déposée courant Mai 2012. Une information émanant des services du département nous informe qu'il convient d'actualiser la délibération prise à cet effet.

Monsieur le Maire rappelle que le coût des travaux d'aménagement est estimé à 280 880 € HT et que cette dépense peut être éligible à une subvention auprès du Conseil Général de la Vendée au titre des aménagements sécurité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter au titre des aménagements de sécurité pour 2014 une aide du Conseil Général estimée à 4.562 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

20140717-04 Mise à disposition des éducateurs sportifs

Vu la loi n°84-53 du 6 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicables aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux.

Il est rappelé à l'assemblée que les fonctionnaires territoriaux peuvent faire l'objet, après visa de la commission administrative paritaire, d'une mise à disposition au profit des collectivités territoriales ou établissements publics. Les conditions de mise à disposition sont précisées par convention entre la collectivité et l'organisme d'accueil. La mise à disposition est ensuite prononcée par arrêté de la collectivité d'origine.

Dans le cadre de la mise en place de la réforme scolaire, il a été proposé à l'ensemble des communes la mise à disposition des éducateurs sportifs de la Communauté de Communes.

Cette mise à disposition permettrait aux communes de bénéficier d'interventions sportives pendant les temps d'activités périscolaires, avec des éducateurs sportifs diplômés. La Commune de Saint Jean de Beugné a décidé de donner suite à cette proposition.

Le conseil communautaire, lors de sa séance du 24 juin 2014, a autorisé la signature d'une convention de mise à disposition d'un éducateur sportif de la communauté de communes auprès de la Commune de Saint Jean de Beugné.

Cette mise à disposition est consentie pour l'année scolaire 2014/2015 et conformément à l'article 61-1 de la loi du 6 janvier 1984, à titre gratuit. Le projet de convention sera soumis à l'avis de la commission administrative paritaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DONNE un avis favorable à la passation d'une convention de mise à disposition d'un éducateur sportif de la communauté de communes auprès de la commune de Saint Jean de Beugné, pour l'année scolaire 2014/2015, à titre gratuit.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition.

20140717-05 Rythmes scolaires – Contrat de travail

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la refondation de l'école, et plus particulièrement concernant les rythmes scolaires, la commune devra recruter des agents titulaires de différents diplômes et, ou régler des prestations à des auto-entrepreneurs.

En effet, suivant les activités proposées aux enfants, il conviendra de signer un contrat de travail temporaire de 6h25/jour pour une durée de 14 jours soit 2 périodes d'activités (02 septembre au 20 décembre 2014).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DONNE un avis favorable au recrutement d'un agent diplômé dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires sur la durée énoncée ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,

Les délibérations numérotées 20140717-01 à 20140717-05 ont été publiées le 23 juillet 2014 et transmises en préfecture le 23 juillet 2014

Au registre ont signé les membres présents.

GUILBOT Johan		FAVREAU Claude	
DUPUY Jean-Claude		GAUTRON Bruno	Absent
CARRE Liliane		BERNARD Danielle	
BLAINEAU Pascal		COULON Georges	
GIRARD Pascale		LEIGLAT Marc	
LIGOUT Catherine		MINETTE Aurélien	
OUVRARD Sébastien		PAIN Jacky	
THOMAS Yoann			